

COMMUNE D'OFFWILLER



Bilan de l'action municipale

2012

-oOo-

Organisation générale des services communaux

- Départ à la retraite de Jacqueline Trautmann. Remplacement par Joëlle Cromer.
- Organisation de deux adjudications de fonds de coupe (juin et octobre).
- Embauche de deux vacanciers : Nicolas Baltzer (juillet) et Audrey Saettel (août).
- Numérisation de la voirie d'Offwiller (SIG).
- Mise à jour du cadastre d'Offwiller.
- Transformation du CDD de certains agents communaux en CDI (suite aux exigences législatives).
- Instauration de règles précises de mise à disposition à un particulier de la remorque communale.
- Souscription d'une nouvelle assurance complémentaire santé au profit des agents communaux.

Travaux importants

- Aménagement de la partie de la rue de Rothbach située devant le domicile des époux Weil Hubert/Laeuffer Muriel.
- Réfection de 11 kilomètres de chemins d'exploitation situés en forêt communale d'Offwiller (2^{ème} tranche).
- Aménagement du sentier reliant le parking de la mairie au lotissement *Les vergers* (2^{ème} tranche).
- Rénovation de la façade principale du chalet Wissbach.
- Réaménagement du site de l'*Aspenthal*.

T ravaux d'entretien et d'amélioration

- Rénovation de l'entrée du cimetière (suite à un sinistre).
- Remplacement de certaines plaques en grès des Vosges situées sur la place du monument aux Morts.
- Augmentation de l'ampérage électrique à la mairie.
- Changement des tapis placés aux entrées de l'école élémentaire.
- Aménagement de la placette publique située devant le magasin Waechter, à l'intersection de la rue de la République et de la rue des Tilleuls (mise en place de bornes en fonte, dont certaines sont amovibles).
- Remplacement des deux bornes d'accès à la place aux monuments aux Morts (par des bornes en fonte).
- Installation d'une deuxième barrière d'accès au site de stockage du bois de chauffage situé au lieu-dit *Bruck*.
- Changement des joints des fenêtres des logements situés au 1^{er} étage de l'école élémentaire.
- Installation à l'atelier municipal de quatre vestiaires pour effets personnels.
- Déplacement du casier municipal situé dans la rue des Mineurs (ancienne situation : devant le domicile des époux Ottmann ; nouvelle situation : en face du domicile des époux Bieber).
- Déplacement du casier municipal situé dans la rue du Stade (ancienne situation : devant la propriété Godar ; nouvelle situation : à l'intersection entre la rue du Stade et la rue Rohrei).
- Prémption d'une partie de la propriété Godar situé à l'intersection entre la rue de la Libération et la rue du Stade.
- Mise en place de nouveaux passages pour piétons (rue de la Bleich ; rue de la Libération). Suppression de certains passages pour piétons existants (devant la mairie ; à l'intersection de la rue de la Libération et de la rue du Stade).
- Vente du véhicule communal Durso à Christophe Bieber.
- Rénovation du stand pour vélos situé dans la cour de l'école élémentaire.
- Acquisition d'une nouvelle lame de déneigement.

- Rénovation du mécanisme de la fontaine d'eau situé à l'intersection entre la rue des Bergers et la rue des Tilleuls.
- Révision des tarifs d'électricité lors de la location de la salle polyvalente/vestiaires ASO.
- Pose de deux vitres latérales aux abribus situés dans la rue de Rothbach et dans la rue de la République.
- Aménagement du local d'entretien situé au rez-de-chaussée de l'école élémentaire (mise en place de rayonnages métalliques et d'une armoire destinée au stockage sécurisé des produits d'entretien).
- Remplacement des pneus du tracteur communal.
- Installation d'un nouveau tableau (réglable en hauteur) dans l'une des salles de classe de l'école élémentaire.
- Réfection du trottoir situé devant le domicile des époux Humbert (rue de la Bleich).
- Réfection du trottoir situé devant le domicile des époux Cronimus (rue des Bergers).
- Installation d'un nouveau mât pour drapeau tricolore sur la façade principale de la mairie.
- Curage des fossés présents en plaine d'Offwiller (2^{ème} tranche).
- Installation d'une buse d'écoulement des eaux pluviales le long de la route communale reliant Offwiller et Bischholtz.
- Restauration du point de vue au lieu-dit *Redoute* (forêt communale).
- Création d'un nouveau terrain de gagnage au lieu-dit *Linthal* au profit de la Société de chasse L.O.R.
- La municipalité confie au prestataire *Lafourmi immo* représentée par Goeffrey Rabenstein un mandat simple pour la vente des sept lots restant à construire dans le lotissement *Les vergers*.
- Installation d'une plaque en plexiglas dans l'entrée de la mairie (comportant le texte des premiers articles de la Constitution de la 5^{ème} République Française).
- Installation d'une plaque en plexiglas sur la façade principale du hangar communal situé au lieu-dit *Bruck* (comportant la mention : « Espace communal de la *Bruck* »).
- Installation en mairie, dans la salle du Conseil municipal, du portrait de François Hollande, nouveau Président de la République Française suite aux élections présidentielles de mai 2012.

- Installation en mairie d'un nouveau photocopieur couleurs (location). L'ancien photocopieur est installé à l'école élémentaire. L'ancien photocopieur de l'école élémentaire est installé à l'atelier municipal.
- Réduction des socles des trois abribus.
- Réaménagement de l'espace situé entre la rue des Mineurs et la rue des Tilleuls (installation de deux bacs à fleur en béton et d'un banc en pierre).
- Installation d'une puce GPS dans les jardinières situées à l'entrée du village en venant de Zinswiller (suite à de nombreux vols).
- Réparation de la ridelle arrière de la remorque communale.
- Remplacement des plaques de rue.
- Réhabilitation de l'entrée des logements situés à l'école élémentaire.
- Nettoyage et mise en couleur du mur de soutènement de la rue du Stade.
- Installation de deux bancs dans la cour haute de l'école élémentaire.
- Réfection des allées du cimetière.

Vie du village

- La municipalité offre à chaque écolier d'Offwiller un livret relatif à la fonction de député (à l'occasion des élections législatives de juin 2012).
- Sortie de trois jours en Forêt Noire des membres du Conseil municipal et de leurs conjoints (au frais exclusifs des élus).
- Organisation en mairie d'une cérémonie de citoyenneté (remise de la carte électorale aux nouveaux électeurs âgés de 18 ans).
- Transmission, aux associations du village, d'un vademécum énumérant l'ensemble des règles à respecter dans leurs relations avec la municipalité.
- Autorisation donnée au 54^{ème} régiment de transmission d'Oberhoffen de réaliser en forêt communale d'Offwiller des marches jour/nuit tout au long de l'année.
- Installation d'un container à vêtements/chaussures sur le site de la *Bruck*.
- Le Maire présente le village et ses associations sur la radio France Bleue Alsace.

- Vente du lot n°10 du lotissement *Les vergers* à Damien et Christine Winter.
- Vente du lot n°27 du lotissement *Les vergers* à Audrey Cromer et Thomas Metz.

Fêtes et manifestations

- Nouveau ramassage des sapins de Noël par la municipalité.
- Pour la première fois, la chasse aux œufs de Pâques s'est déroulée au chalet Wissbach.
- La fête de rue 2012 s'est déroulée dans la rue de l'Église.
- Premier marché de Noël au centre du village.
- Premier loto bingo organisé au chalet Wissbach.
- Sainte-barbe organisée par la municipalité en présence des pompiers et de leurs conjoints, des élus du Conseil municipal et de leurs conjoints, des agents communaux et de leurs conjoints, du pasteur et de son épouse.

Police municipale

- Réglementation par arrêté de certaines activités réalisées en forêt communale d'Offwiller (arrêté du 25 mai 2012).
- Réglementation par arrêté de la circulation et du stationnement à l'entrée de la rue des Tilleuls, en venant de la rue de la Libération ou de la rue de la République (arrêté du 9 mars 2012).
- Réglementation par arrêté de certaines activités réalisées en plaine d'Offwiller (arrêté du 30 mai 2012).
- Interventions de la gendarmerie sur certains sites du ban communal d'Offwiller faisant l'objet de regroupements sauvages de jeunes (*Linthal, Aspenthal, Breitmatt*).
- Mise en place d'une interdiction de circuler sur le chemin d'accès à l'*Aspenthal* (avec pose d'un panneau B0).

- Suppression officielle de l'aire de pique-nique à l'*Aspenhal* (en coordination avec les services de l'État).